

SEVRAGE

Par Profil supprimé Postée le 11/08/2018 10:13

Bonjour je souhaite effectuer un sevrage alcoolique durant la semaine prochaine. Je serai en vacances et je pense que c'est la bonne période. Je n'ai pas de médicament pour aider au sevrage. Mon addictologue est en vacances. Comment puis je faire ?

Mise en ligne le 14/08/2018

Bonjour,

Nous comprenons votre souhait de profiter de votre semaine de congés qui arrive pour tenter de vous sevrer de vos consommations d'alcool.

Votre addictologue étant en vacances, il ne pourra vous conseiller dans cette démarche.

Nous ne connaissons pas la fréquence et la quantité de vos consommations, il nous paraît donc difficile dans cet espace de vous faire des recommandations sans risque pour votre démarche.

Nous déconseillons toujours le sevrage sans aide médicale, en effet les risques sur le moral et la santé sont toujours possibles.

Nous pouvons par exemple vous citer le risque de Delirium Tremens qui dans certaines formes peut s'avérer très risqué voire mortel.

Nous vous mettons en fin de message un lien où ces risques sont explicités.

Si toutefois vous voulez tenter cette démarche malgré tout, il nous paraît important de prendre certaines précautions pour limiter les risques.

Il serait intéressant que vous puissiez être entourée par des personnes au fait des symptômes possibles engendrés par un Délirium Tremens et qui pourraient prévenir le SAMU (15) si ceux-ci se manifestaient.

Il nous paraît également pertinent de pouvoir vous adresser à votre généraliste pour lui faire part de votre démarche, si ce dernier n'est pas addictologue il pourrait cependant vous prodiguer des conseils pour limiter les risques et peut-être vous proposer un traitement pour limiter les possibles souffrances physiques et psychologiques que vous pourriez ressentir.

N'hésitez pas à échanger de votre situation avec nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Le syndrome de sevrage